



Refus d'un plan de surendettement

Par **gylle**, le **31/05/2011** à **13:02**

bonjour!

voila en 2009 ,mon mari a eut un accident et a perdu son emploi ,il est pour l'instant en formation,moi j'ai découvert que j'étais atteints d'une grave maladie et je suis maintenant handicapée a plus de 80%.Nos ressources sont pas terribles on a trois enfants a charges, en 2009 on fait un dossier de surendettement,qui arrive a sa fin en juin 11,on a fait une nouvelle demande a la banque de France,elle nous conseille de vendre notre maison même a perte et nous propose un plan de 24 mois pour y arriver.

Le problème la maison est toujours pas payée crédit de 20 ans,donec ca ne remboursera pas le prêt immobilier en entier,de plus il nous restera des dettes ,et un loyer en plus,je ne comprends pas l'intérêt de vendre au radait,en plus il faudra refaire des dettes pour la vendre aux normes obligatoires!!

Je ne sais plus quoi faire!! je suis perdue j'ai vraiment besoins de conseils solides et sur!!

d'après la banque de France nos capacités de remboursements sont pas suffisant 260 euros est retenu.

Merci de vos réponses a bientôt j'espere